NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201639 - Steppes de la Valbonne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201639

1.3 Appellation du site

Steppes de la Valbonne

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

31/05/2022

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030137495

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,1542°

Latitude : 45,8337°

2.2 Superficie totale

1122 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
01027	BALAN
01032	BELIGNEUX
01290	PEROUGES
01361	SAINT-JEAN-DE-NIOST
01378	SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,04 *(0 %)*		G	B	C	C	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,01 *(0 %)*		G	C	C	C	C
4030 *Landes sèches européennes*		33,74 *(3,01 %)*		G	B	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,63 *(0,06 %)*		G	B	C	A	B
6120 *Pelouses calcaires de sables xériques*	X	0,49 *(0,04 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		603,05 *(53,75 %)*		G	B	C	B	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		0,11 *(0,01 %)*		G	C	C	B	C
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		2,76 *(0,25 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1074	*Eriogaster catax*	p			i	C	G	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	G	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	G	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	G	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	G	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Scolopax rusticola*			i	P					X	
B		*Numenius arquata*	10	15	i	P			X		X	
B		*Buteo buteo*				P					X	

B		*Falco tinnunculus*				P					X	
B		*Falco vespertinus*			p	P					X	
B		*Falco columbarius*			p	P					X	
B		*Falco subbuteo*	3	3	p	P					X	
B		*Pernis apivorus*	0	2	p	P					X	
B		*Milvus migrans*	1	3	i	P					X	
B		*Milvus milvus*				P			X		X	
B		*Circaetus gallicus*	1	1	p	P					X	
B		*Circus aeruginosus*				P			X		X	
B		*Circus cyaneus*	0	2	p	P					X	
B		*Circus pygargus*	0	2	p	P			X		X	
B		*Accipiter gentilis*	0	1	p	P					X	
B		*Accipiter nisus*				P					X	
B		*Falco peregrinus*				P			X		X	
B		*Perdix perdix*			p	P					X	
B		*Coturnix coturnix*	10	30	p	P					X	
B		*Tetrax tetrax*	1	1	i	V			X		X	
B		*Burhinus oedicnemus*	2	3	i	P					X	
B		*Charadrius dubius*	0	1	i	P					X	
B		*Columba oenas*	10	10	p	P					X	
B		*Cuculus canorus*				P					X	
B		*Tyto alba*				P			X		X	
B		*Otus scops*			i	P					X	

B		*Bubo bubo*				P					X	
B		*Athene noctua*			p	P					X	
B		*Strix aluco*				P					X	
B		*Asio otus*			i	P					X	
B		*Caprimulgus europaeus*	20	40	i	C					X	
B		*Apus apus*				P					X	
B		*Merops apiaster*	15	20	p	P					X	
B		*Upupa epops*	3	3	p	P					X	
B		*Jynx torquilla*				P					X	
B		*Picus viridis*				P					X	
B		*Dryocopus martius*	1	1	i	P					X	
B		*Dendrocopos major*				P					X	
B		*Dendrocopos minor*				P			X		X	
B		*Lullula arborea*	10		i	C					X	
B		*Alauda arvensis*				C					X	
B		*Riparia riparia*				P					X	
B		*Delichon urbica*				P						
B		*Anthus campestris*			i	P					X	
B		*Anthus trivialis*				P					X	
B		*Anthus pratensis*				P			X		X	
B		*Anthus spinoletta*				P					X	
B		*Motacilla flava*				P					X	
B		*Parus caeruleus*				P						

B		*Parus major*				P					X	
B		*Sitta europaea*				P					X	
B		*Oriolus oriolus*				P					X	
B		*Lanius collurio*	1	5	i	P					X	
B		*Lanius excubitor*				C			X		X	
B		*Motacilla alba*				P					X	
B		*Troglodytes troglodytes*				P					X	
B		*Erithacus rubecula*				P					X	
B		*Luscinia megarhynchos*				P					X	
B		*Phoenicurus ochruros*				P					X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*				P					X	
B		*Saxicola rubetra*				P			X		X	
B		*Saxicola torquata*				P						
B		*Oenanthe oenanthe*									X	
B		*Cettia cetti*				P					X	
B		*Locustella naevia*				P					X	
B		*Sylvia atricapilla*				P					X	
B		*Phylloscopus collybita*				P					X	
B		*Phylloscopus trochilus*				P					X	
B		*Ficedula hypoleuca*				P			X		X	
B		*Aegithalos caudatus*				P					X	
B		*Lanius senator*				P			X		X	
B		*Corvus monedula*				P						

B		*Passer domesticus*				P						
B		*Fringilla coelebs*				P					X	
B		*Serinus serinus*				P			X		X	
B		*Carduelis chloris*				P			X			
B		*Carduelis carduelis*				P			X		X	
B		*Carduelis spinus*				P						
B		*Carduelis cannabina*				P			X			
B		*Emberiza cirlus*				P					X	
B		*Miliaria calandra*				P						
B		*Emberiza calandra*				P					X	
B		*Saxicola torquatus*				P						
I		*Lopinga achine*				V	X				X	
I		*Phengaris arion*				V	X				X	
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Nyctalus noctula*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*				P	X				X	

M		*Myotis alcathoe*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
P		*Anemone rubra*				R						
P		*Blackstonia acuminata*				P						
P		*Bombycilaena erecta*				P						
P		*Convolvulus cantabrica*				P						
P		*Inula hirta*				P						
P		*Limosella aquatica*				V						
P		*Onobrychis arenaria*				P						
P		*Phleum arenarium*				P						
P		*Ranunculus gramineus*				P						
P		*Scabiosa canescens*				P						
P		*Stipa gallica*				P						
P		*Anacamptis fragrans*				C						

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0,05 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	34,5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	0,1 %
N15 : Autres terres arables	1,1 %
N16 : Forêts caducifoliées	12,9 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,05 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3,6 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,6 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	46,5 %
N26 : Forêts (en général)	0,6 %

Autres caractéristiques du site

Ce site proche de l'agglomération lyonnaise est situé dans le département de l'Ain (région Rhône-Alpes) entre l'autoroute A42 au nord et le fleuve Rhône au sud.
Le site s'étend sur la partie centrale de la plaine de la vallée du Rhône et de l'Ain caractérisée par un ensemble de terrasses et mamelons d'origine glaciaire, fluvio-glaciaire et fluviatile.

Trois grandes unités géomorphologiques constituent ce site Natura 2000 :
La plaine, située à 200 m d'altitude, correspond à deux terrasses fluvio-glaciaires de l'Ain planes, formées lorsque l'Ain circulait en avant du front du glacier du Rhône. Ces formations sont essentiellement constituées de niveaux à galets parfois grossiers, dans une matrice sableuse avec des variations latérales importantes et nombreuses. À l'écart des chenaux d'écoulement, des passées plus riches en limons voire en argile peuvent se présenter, sans toutefois entraver la circulation des eaux dans cet ensemble assez perméable et drainant de manière globale. Des sols décarbonatés de couleur brun-rouge, de quelques décimètres d'épaisseur, de nature limono-sableuse à sablo-limoneuses contenant des teneurs en argile généralement faibles caractérisent cette unité. Elle est la plus étendue du site, recouvrant 12 km² environ.
Les Molards, correspondant à la partie orientale du camp située entre 210 m et 240 m d'altitude. Ils forment un ensemble de collines dominant la terrasse précédente. Ces mamelons de quelques décamètres de hauteur sont constitués d'un matériel morainique. Ils témoignent d'une avancée plus ancienne du glacier du Rhône au début de la glaciation würmienne (Stade de Béligneux, MANDIER 1988). Sur un matériel de sables et de galets d'origine alpine, se sont développés des sols de couleur brun-jaune, carbonatés, d'épaisseur variable (généralement 1 dm), limono-sableux et légèrement argileux. Ce secteur couvre environ 3 km².
La Violette, diverticule sud de la zone d'étude, est constituée d'un ensemble de terrasses alluviales du fleuve Rhône, situé à 185 m d'altitude en contrebas d'un talus d'une quinzaine de mètres et se développant sur 0,7 km². Notée (Fy-z), sur la feuille géologique, elle correspond à la basse terrasse holocène (Atlantique, 5 580 +/- 140 BP) du fleuve (BRAVARD et al. 1991). Les sols, de profondeur décimétrique, sont très carbonatés, sableux à limono-sableux, l'accumulation alluviale s'étant réalisée lors de crues par débordement du fleuve dans un contexte de climat tempéré et de versants végétalisés, ce qui explique l'abondance du matériel fin mélangé au remaniement du matériel grossier des niveaux plus anciens.

Vulnérabilité
: Développement des graminées coloniales dans certaines zones au détriment de la diversité floristique et apparition de ligneux, conséquences possibles de l'absence de gestion pastorale.

4.2 Qualité et importance

? Un climat semi-continental méridional, des terrasses fluvio-glaciaires, des moraines et des alluvions récentes conditionnent des groupements végétaux diversifiés qui présentent, en particulier pour les pelouses, des aires de répartition limitées et peuvent à ce titre être qualifiés d'endémiques.
? Les terrasses fluvio-glaciaires occupent des surfaces importantes dans la plaine du Rhône et de l'Ain, mais les habitats naturels et semi-naturels qu'elles hébergent ont aujourd'hui considérablement régressé face à l'extension de la maïsiculture et de l'urbanisation. Le camp militaire de La Valbonne ainsi que la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey constituent les deux derniers exemples des paysages pelousaires agro-pastoraux historiques des terrasses fluvio-glaciaires de la plaine du Rhône et de l'Ain.
? L'existence du camp militaire a permis le maintien de l'aspect originel de cette partie de la plaine de l'Ain. Le camp, du fait de l'étendue des habitats naturels, présente donc un grand intérêt pour la sauvegarde de ces pelouses et de leurs communautés associées.
? Les terrasses alluviales hébergent des complexes xériques de végétation pelousaire typique de la moyenne vallée du Rhône qui ont également beaucoup régressé et ne sont connus que de quelques localités.

Ces pelouses hébergent une flore adaptée, notamment riche en espèces méridionales parvenant ici en limite de leur aire de répartition géographique. Elles accueillent également une faune rare diversifiée, notamment des oiseaux nichant au sol dans les espaces découverts. Le camp militaire de la Valbonne est désormais leur principal refuge.

Situé à un carrefour biogéographique, ce site offre une flore présentant tout à la fois des affinités méditerranéennes (avec des espèces telles que le Polygale grêle, la Renoncule à feuilles de graminée, le Liseron des monts cantabriques, la Centaurée paniculée) et continentales (Alysson des montagnes, Scabieuse blanchâtre, Pétrorhagie saxifrage, Euphorbe de Seguier). Il s'agit ainsi semble-t-il de la station botanique la plus diversifiée des plaines de l'Ain et de l'Est-Lyonnais.

La faune du site est également remarquable.

Le zonage proposé souligne les fonctionnalités naturelles de cet ensemble, en tant que zone de passages et d'échanges au sein des espaces désormais fortement artificialisés de la plaine de l'Ain, de zone de stationnement, d'alimentation, ainsi que de reproduction pour les populations animales et végétales (nombreuses espèces liées aux lisières xéro-thermophiles : Sainfoin des sables, orchidées, Fléole des sables
).

Les critères d'intérêt sont également d'ordre géomorphologique et biogéographique, compte tenu de l'originalité de tels milieux steppiques, mieux développés en Europe méridionale et orientale, mais fort mal représentés en France.

A proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, de tels espaces présentent également un grand intérêt pédagogique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
L	A04.01	Pâturage intensif		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	G04	Usage militaire et trouble civil		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I

M	I02	Espèces autochtones problématiques		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	100 %

4.5 Documentation

- Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, GREFF N., BERNARD A., GENOUD D., 1996 - Camp militaire de la Valbonne (Ain), Dossier préalable à la gestion écologique et à la mise en place d'un partenariat avec les instances militaires, 40p.
- DIREN Rhône-Alpes - Modernisation des ZNIEFF en Rhône-Alpes, édition 2004
- DIREN Rhône-Alpes & ONCFS, 2004 - Les orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité des habitats (O.R.G.F.H.) Rhône-Alpes. 331 p.
- Document d'objectifs du site n°FR8201639/FR8212011 « Camp militaire de la Valbonne » - Communes de Balan, Béligneux, St-Jean-de-Niost, Pérouges et St-Maurice-de-Gourdans (Ain) # CREN (Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels) - Décembre 2008 - 37 pages (1,2 MO)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire Régional des Espaces Naturels - Antenne 01

Adresse : Château Messimy 01800 Charnoz

Courriel : secretariat@cen-rhonealpes.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectifs du site FR8201639
Lien : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8201639_fr8212011-steppes-de-la-valbonne-a20920.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le site s'étend dans le camp militaire de la Valbonne, qui sert à l'entraînement opérationnel des troupes (stationnement et déplacements de personnels, de matériels terrestres et aériens, tirs aux armes légères et lourdes).
Il est également utilisé par d'autres ministères (entraînement des forces de l'ordre et neutralisation d'explosifs).

Depuis 1995, un partenariat est engagé avec les autorités militaires locales et régionales. Ainsi, avec la motivation des militaires, une convention d'usage d'une durée de 5 ans est signée en 2001 avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes pour mettre en place une gestion concrète du camp et le site se voit inscrit, en 2006, au réseau européen Natura 2000.
Avec l'inscription du site au réseau Natura 2000, un document d'objectifs est rédigé. Les principaux objectifs sont :
Stopper la progression des broussailles en partie est ;
Favoriser une mosaïque de milieux associant zones ouvertes de pelouses, jeunes broussailles, bosquets plus matures et arbres de hautes tiges ;
Favoriser une pelouse sèche diversifiée tout en permettant la nidification des oiseaux patrimoniaux ;
Harmoniser le déroulement des activités humaines et la préservation de la biodiversité.

Depuis septembre 2019, le projet bénéficie pour 7 ans de l'appui de la commission européenne dans le cadre des programmes LIFE Nature. Coordonné par le Ministère des Armées, ce programme vient renforcer considérablement le partenariat entre les autorités militaires et le CEN RA par la signature en 2019 d'un Grant agreement, ainsi que les actions de gestion et de conservation écologique menées par le Conservatoire d'espaces naturels sur le camp.